

## AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

QUE, lors d'une séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le mardi 3 mars 2015, à 19 h, en la salle 205 de la mairie d'arrondissement de Verdun située au 4555, rue de Verdun, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure pour le bâtiment portant l'adresse 284, 4<sup>e</sup> Avenue de façon à :

- **Permettre de déroger à l'obligation de fournir une case de stationnement pour l'agrandissement du bâtiment et l'ajout d'un logement, tel que l'exige l'article 87 du Règlement de zonage 1700.**

Lors de cette séance du mardi 3 mars 2015 à 19 h, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec  
Ce 12 février 2015

Caroline Fisette, OMA  
Directrice du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement